

1. Peu après l'arrivée de Champlain à Paris, en 1629, le gouvernement français envoya en Angleterre demander la restitution du Canada et de l'Acadie. Le 29 mars 1632, un traité entre les deux couronnes fut conclu à St. Germain-en-Laye, en vertu duquel le roi d'Angleterre promettait de restituer à sa majesté très-chrétienne tous les lieux occupés par les Anglais dans la Nouvelle-France.

2. La compagnie des Cent-Associés rentrait alors dans tous ses droits. On songea d'abord à envoyer Champlain pour reprendre possession du Canada ; mais la compagnie n'avait ni vaisseaux pour faire le voyage, ni fonds pour en obtenir. Ainsi, l'on crut qu'il valait mieux charger de cette affaire Guillaume de Caen, qui, à de grandes richesses, joignait la modération. D'ailleurs, comme la prise de Québec par les Anglais lui avait causé de grands dommages, il semblait juste de lui fournir l'occasion de réparer ses pertes. En conséquence, le roi lui accorda la jouissance des revenus du pays pendant une année, après laquelle Champlain devait reprendre son ancienne charge. Emery de Caen fut donc envoyé à Québec, comme commandant, non-seulement de la flotte, mais encore de toute la colonie.

3. Québec fut remis aux Français le 13 juillet 1632. Il y avait déjà près de trois ans que les Anglais s'en étaient emparés. Les Français restés dans le pays avaient trouvé ce temps bien long ; aussi, furent-ils remplis de joie, lorsqu'à la place du pavillon anglais, ils virent flotter le drapeau blanc. Depuis le départ de Champlain, ils avaient été privés de secours religieux et même maltraités par leurs compatriotes protestants, qui étaient passés au service de l'ennemi.

4. Connaissant le zèle et l'expérience de Champlain, la compagnie lui confia de nouveau le gouvernement de la Nouvelle-France, avec des pouvoirs plus amples qu'auparavant. Il fit voile de Dieppe, le 23 mars 1633 ; sa flottille portait environ 200 personnes, tant matelots que colons, avec des marchandises, des armes et des munitions en abondance ; parmi les passagers étaient les RR. Pères Masse et de Brebeuf. La petite flotte mouilla devant Québec le 23 mai. Grande fut la joie des habitants du pays, quand ils virent arriver le fondateur de la colonie ; car tous connaissaient et admiraient son dévouement et son noble caractère.

5. Pour ôter aux sauvages de l'ouest la pensée de descendre au-dessous de Québec, afin d'y trafiquer avec les Anglais, Champlain établit un poste de traité sur un îlot, auquel on donna le nom de Richelieu. Cet îlot est situé en haut du rapide qui porte ce nom, à mi-distance entre Québec et les Trois-Rivières. L'année suivante, 1634, il envoya le sieur de la Violette en établir un autre aux Trois-Rivières, à l'embouchure de la rivière du même nom.

6. Vers la fin de 1635, un collège fut érigé à Québec, sous la direction des Révérends Pères Jésuites. Le Père Charlevoix remarque qu'en moins de trois ans après la restitution du Canada, il y eut quinze Jésuites dans le pays. Tous ces missionnaires se distinguèrent par une piété, un zèle, une résignation et un dévouement extraordinaires. Le premier fruit de leur zèle fut la fondation du collège dont on vient de parler.

7. La nouvelle d'une institution collégiale à Québec eut l'effet d'engager plusieurs familles honorables de France à passer au Canada, où elles pourraient désormais procurer à leurs enfants une éducation chrétienne et une instruction convenable à leur état. Les sauvages mêmes, dans l'espoir d'y faire instruire les leurs se rendirent de toutes parts aux environs de Québec.

8. Mais un événement vint tout-à-coup jeter le deuil dans la colonie : la mort de M. de Champlain. Cet homme, qui avait exposé son corps à tant de périls, enduré tant de rudes privations, soutenu tant de fatigues et d'épreuves, succomba, enfin, aux atteintes d'une paralysie, qui le conduisit au tombeau après deux ans et demi de souffrances, le jour de Noël, 1635, après avoir reçu les secours de la religion avec de grands sentiments de piété.

9. Champlain fut universellement regretté, et, à juste titre car c'était un homme de bien et de mérite. Ce qu'on admirait le plus en lui, c'était son activité, sa constance à suivre ses entreprises, sa fermeté et son courage dans les plus grands dangers, un zèle ardent et désintéressé pour la patrie, un cœur tendre et compatissant, et un grand fonds d'honneur et de charité. Mais ce qui met le comble à tant de bonnes qualités, c'est qu'il parut toujours un homme véritablement chrétien, zélé pour le service de Dieu, plein de candeur et de religion.

10. Le successeur de M. de Champlain fut M. de Montmagny, chevalier de Malte, qui, à une sincère piété, joignait un zèle et une fermeté rares. Il arriva à Québec le 11 juin 1636. A son débarquement, il fut reçu par la population toute entière, et se rendit à l'église où le *Te Deum* fut chanté en signe de joie et de reconnaissance. M. de Châteaufort avait remplacé M. de Champlain par *interim*.

11. Au commencement de l'année 1636, les Iroquois avaient paru en armes au milieu du pays des Hurons ; mais ceux-ci les repoussèrent avec l'aide de quelques Français qui se trouvaient parmi eux.

12. Pour mettre les sauvages chrétiens, et ceux qui se préparaient à le devenir, à l'abri des insultes des Iroquois et des rigueurs de l'hiver, on fonda la bourgade de Sillery près de Québec. Le promoteur de cette œuvre nationale et religieuse fut l'illustre commandeur de Malte, Noël Brulart de Sillery, ancien ministre d'état, qui, venant d'embrasser l'état ecclésiastique, ne s'occupait plus qu'à l'exercice des œuvres de charité.

13. Douze familles chrétiennes fort nombreuses, avaient d'abord pris possession des logements qu'on leur avait préparés à Sillery ; elles furent bientôt suivies de plusieurs autres. Ces sauvages prirent peu à peu un esprit et des mœurs convenables à des chrétiens. Le voisinage de Québec, loin de leur nuire, leur fut favorable ; car les habitants de cette ville naissante menant généralement une vie régulière, ne pouvaient qu'inspirer de l'estime pour la religion aux néophytes de Sillery.

14. Le second fruit du zèle des Révérends Pères Jésuites dans la Nouvelle-France, fut l'établissement, à Québec, d'un hôpital pour y recevoir les malades, et celui d'une école pour l'éducation des jeunes filles. Ils furent aidés dans cette entreprise par Madame d'Aiguillon, qui fonda l'Hôtel-Dieu, et par Madame de la Peltrie, qui consacra ses biens et sa personne à l'établissement des Ursulines.

15. Ces deux établissements furent confiés : le premier aux religieuses Augustines, dites Hospitalières, et le second, aux Ursulines. Ces religieuses arrivèrent le premier août 1639. Les Hospitalières, au nombre de trois, étaient de la maison de Dieppe ; et, les Ursulines, également au nombre de trois, ayant avec elles Madame de la Peltrie, leur fondatrice, s'embarquèrent le 4 mai 1639. Leur arrivée à Québec fut une grande fête pour toute la ville. Le gouverneur les reçut à la tête de ses troupes et au bruit du canon, et les mena à l'église, où le *Te Deum* fut chanté en actions de grâces.

16. En 1640, les Iroquois tombèrent inopinément sur une tribu éloignée et en firent un grand massacre. Ils étaient si animés contre les Algonquins et les Hurons, qu'ils proposèrent la paix aux Français, à la seule condition que leurs alliés n'y fussent pas compris. Pendant qu'un conseil se tenait à ce sujet aux Trois-Rivières, les Iroquois en sortirent pour aller piller plusieurs canots de Hurons et d'Algonquins qui venaient d'arriver chargés de pelleteries. Un procédé aussi indigne montra le peu de fond qu'il y avait à faire sur leur parole ; en conséquence, la négociation fut rompue à l'heure même. La colonie était à la veille d'être détruite par les Iroquois, si elle ne recevait un secours prompt et puissant que la compagnie, cependant, lui refusait, et que le roi ne pouvait lui envoyer. Mais la divine Providence, qui veillait sur la petite colonie, allait se changer elle-même de le lui faire parvenir.

9. Quelle mémoire a laissée M. de Champlain ?

10. Quel fut le successeur de M. de Champlain dans le gouvernement de la colonie ? Quand M. de Montmagny arriva-t-il à Québec ?

11. Qu'avaient fait les Iroquois au commencement de l'année 1636 ? 12. Quel établissement fut fondé pour mettre les sauvages chrétiens à l'abri des insultes des Iroquois ? 13. Que remarquait-on parmi les sauvages chrétiens établis à Sillery ? 14. Quel fut le second fruit du zèle des Pères Jésuites dans la Nouvelle-France ?

15. A quelles religieuses furent confiés l'hôpital pour les malades et l'école pour l'éducation des jeunes filles ? Quand ces religieuses arrivèrent-elles à Québec ? 16. Que firent les Iroquois en 1640 ?

1. Que fit le gouvernement français, peu après l'arrivée de Champlain à Paris ? Quel en fut le résultat ? 2. Qui fut d'abord chargé de reprendre possession de Québec ?

3. Quand la ville de Québec fut-elle remise aux Français ? 4. Rentrée dans tous ses droits, que fit la compagnie en 1633 ? Quand la petite flotte mouilla-t-elle devant Québec ? 5. Quel moyen prit Champlain pour ôter aux sauvages de l'ouest la pensée de descendre au-dessous de Québec pour y trafiquer avec les Anglais ? Que fit-il encore l'année suivante ?

6. Quelle faveur fut conférée à la colonie, vers la fin de 1635 ? 7. Quel effet produisit sur la population l'érection d'un collège ? 8. Quel événement vint jeter le deuil dans la colonie ?